Ouestion n° 362

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF: DAJDAAG2014110

Signataire : QP/ABW

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR: Pascal BEAUDET

OBJET : Vœu adressé par le Conseil municipal d'Aubervilliers au Président de la République pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien.

EXPOSE:

La Commune à depuis de très nombreuses années manifesté sa préoccupation et son intérêt concernant l'évolution de la situation internationale en Israël et en Palestine, notamment au travers de sa participation régulière au Festival International pour la Paix et son jumelage avec la Commune de Beit Jala.

Il est donc proposé au Conseil d'adopter le vœu relatif à la reconnaissance de l'état palestinien, tel qu'annexé à la délibération jointe.

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE	FRANCAISE
Liberté-Egalit	é-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

DU 27 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS:

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, <u>Adjoints au Maire</u>,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS:

Mme VALLY Sophie Représentée par : M. KAMALA Kilani Mme TLILI Leïla Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques Mme MARINO Danielle Représentée par : M. TLILI Mohamed Fathi Mme MILLA Josiane Représentée par : Mme MBONDO Thérèse **Mme SIGNATE Rouguy** Représentée par : M. KARROUMI Sofienne Mme REDOUANE Wassila Représentée par : M. CHIBAH Salah Mme FAGARD Alice Représentée par : M. BENKHELOUF Boualem Mme PEJOUX Claudine Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG Maria M. RACHEDI Hakim Représenté par : Mme VIGEANT Claire Mme LENOURY Nadia Représentée par : M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330 M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330 Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF: DAJDAAG2014110

Signataire: QP/ABW

OBJET :Vœu adressé par le Conseil municipal d'Aubervilliers au Président de la République pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-29;

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°174 du 22 Mai 2014 ;

A l'unanimité.

DELIBERE:

ADOPTE le vœu adressé par le Conseil municipal d'Aubervilliers au Président de la République pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien, tel que ce vœu figure en annexe de la présente délibération.

Reçu en préfecture le : 03/12/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 03/12/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

Vœu au Conseil Municipal du 27 novembre 2014

Vœu adressé par le Conseil municipal d'Aubervilliers au Président de la République pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien

En s'appuyant sur la légalité internationale notamment la résolution 181 du 29 novembre 1947 de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui adopte le plan de partage de la Palestine en deux Etats indépendants.

Ce droit à un Etat souverain pour le peuple palestinien a été reconnu à maintes reprises, par le Conseil de Sécurité de l'ONU. On peut citer les deux résolutions majeures la 242 du 22 novembre 1967 qui condamne « l'acquisition de territoires par la guerre » et demande « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés en affirmant « l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique » de chaque Etat de la Région, la 1515 du 19 novembre 2003 et la 1860 du 8 janvier 2009 où il réaffirme son attachement « à une région où deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ».

Afin de mettre fin à la colonisation illégale de la Cisjordanie, de son accélération à Jérusalem Est, des offensives répétées de l'armée israélienne sur Gaza, des destructions et des milliers de pertes parmi la population civile, de lever le blocus instauré en 2007, nous appuyons toutes initiatives politiques de nature à répondre aux droits des palestiniens et des israéliens à vivre en paix.

Un premier pas a déjà été salué par notre conseil municipal, de reconnaissance, par la France, de la Palestine comme Etat membre de l'UNESCO et Etat membre observateur de l'ONU, en 2012.

Par la voix du Ministre des Affaires étrangères la Palestine devait être reconnue comme Etat « le moment venu », ce moment, historique, il est aujourd'hui et maintenant.

L'annexion de terres, la poursuite de la construction du Mur, la multiplication de colonies fait partie de la stratégie de l'occupation israélienne de rendre irréversible toute existence d'un Etat viable, avec une continuité territoriale et une souveraineté totale sur les territoires occupés en 1967 avec Jérusalem Est comme capitale.

Dans ce contexte une prise de position forte et déterminée de la France, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU et 2^{ème} puissance économique de l'Union Européenne créera comme en 2012, un effet d'entraînement d'autres pays du continent.

L'Assemblée Nationale en débattra le 28 novembre et votera le 2 décembre. Si le vote favorable semble acquis, nous appelons le Sénat qui a inscrit la question à l'ordre du jour du 11 décembre, à confirmer ce vote solennel et à encourager le Chef de l'Etat, à reconnaître au nom de la France, la Palestine comme Etat, rejoignant la liste actuelle des 135 pays.

LaVille d'Aubervilliers, solidaire depuis de longues années avec le peuple palestinien et attachée à la paix et la sécurité de tous les habitants de cette Région, représentée à la Conférence internationale de clôture de l'année de l'ONU pour la Palestine, à Ramallah les 21 et 22 novembre dernier, entretient des liens d'amitié et de coopération depuis plus de 15 ans avec la Ville de Beit Jalah. Les populations des deux villes se connaissent, se retrouvent souvent. On ne compte plus les échanges de délégations d'élus, d'habitants et de jeunes entre Aubervilliers et Beit Jalah.

Le Conseil Municipal d'Aubervilliers émet le vœu que le Président de la République, Mr François Hollande :

Déclare la reconnaissance officielle, par la France, de l'Etat palestinien.

D'appuyer l'initiative du Président Palestinien, accepté par deux membres permanents, La Russie et la Chine, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil de Sécurité de l'ONU, le processus de reconnaissance de la Palestine, comme 194^{ème} Etat souverain, au sein de la communauté internationale.

Aubervilliers le jeudi 27 novembre 2014.